



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
Commission « Lois du Jeu – Appels »

- CIRCULAIRE 3.02 JUILLET 2008 -

**NOMBRE DE JOUEURS OU DE JOUEUSES ET REMPLACEMENTS
DES JOUEURS OU DES JOUEUSES**

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE PROFESSIONNEL DE LIGUE 1 ET 2

- ✓ Remplacement de joueurs :

La Ligue de Football Professionnel a décidé que les clubs de Ligue 1 pourraient faire figurer 18 joueurs sur la feuille de match leur permettant toujours de procéder à 3 remplacements. En Ligue 2, le nombre de joueurs inscrits peut être de 16.

Les remplaçants pourront ainsi, à la demande du capitaine et de l'entraîneur, remplacer les joueurs au cours du match lors d'un arrêt du jeu.

2. PANNEAUX SPECIAUX POUR LE REMPLACEMENT DE JOUEURS

- ✓ Afin de limiter au maximum le temps de remplacement des joueurs, les clubs de Ligue 1 et 2 sont munis de panneaux, d'un format de 400 x 600 mm, électroniques, permettant au 4^{ème} arbitre d'indiquer rapidement les numéros des joueurs remplacés et remplaçants.
- ✓ Ces panneaux devront être présentés ostensiblement à l'arbitre et au public depuis le banc de touche, lors de chaque demande de remplacement.

3. CHAMPIONNATS NATIONAUX

La Fédération Française de Football a décidé que les clubs disputant l'ensemble des compétitions nationales peuvent inscrire 16 joueurs (ou joueuses) dont 5 remplaçants (ou remplaçantes) sur la feuille de match.

- La disposition ci-dessus ne s'applique pas aux barrages d'accèsion en Championnat National des 18 ans et en Championnat de France Féminin de D3.
- La disposition ci-dessus ne s'applique pas au Championnat Fédéral des 14 ans (voir le paragraphe 4).

4. CHAMPIONNAT FEDERAL DES 14 ANS

Dans le Championnat Fédéral des 14 ans, les clubs peuvent faire figurer sur la feuille de match 14 joueurs dont 3 remplaçants. Dans cette catégorie, tout joueur remplacé continue à participer à la rencontre en qualité de remplaçant.

5. COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Pour l'ensemble des tours de la compétition, les clubs peuvent faire figurer sur la feuille de match 11 joueurs débutant la rencontre et 5 remplaçants.

6. CHALLENGE DE FRANCE FEMININ

Pour l'ensemble des tours de la compétition, les clubs peuvent faire figurer sur la feuille de match 11 joueuses débutant la rencontre et 5 remplaçantes.

7. COUPE GAMBARDELLA

Dans l'épreuve éliminatoire, les clubs ne peuvent faire figurer sur la feuille de match que 14 joueurs (dont 3 remplaçants). Dans l'épreuve éliminatoire, les Ligues Régionales peuvent décider que les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et à ce titre, revenir sur le terrain.

À compter de la compétition propre (1^{er} tour fédéral, 2^{ème} tour fédéral, 32^{ème}, ..., Finale), les clubs peuvent faire figurer sur la feuille de match 16 joueurs (5 remplaçants dont un gardien de but).

8. COUPE DE FRANCE

Du 1^{er} au 8^{ème} tour de la compétition, les clubs peuvent faire figurer sur la feuille de match 11 joueurs débutant la rencontre et 5 remplaçants. À partir des 32^{ème} de finale, les équipes peuvent inscrire 11 joueurs et 7 remplaçants sur la feuille de match.

9. COMPETITIONS NATIONALES RESERVEES AUX EQUIPES REPRESENTATIVES DES LIGUES REGIONALES

En Coupe Nationale Féminines 16 ans, en Coupe Nationale 15 ans et en Coupe Nationale 14 ans, les équipes sont composées de 11 joueuses ou joueurs et de 5 remplaçantes ou remplaçants. Il pourra être procédé à 5 remplacements.

10. PRESENCE SUR LE BANC

En accord avec l'arbitre, le délégué ne doit tolérer sur le banc de touche qu'un dirigeant, un entraîneur, un entraîneur adjoint, un médecin, un assistant médical, ainsi que les joueurs (joueuses) remplaçants (remplaçantes) ou remplacés (remplacées) au nombre de 5 maximum à l'exception de la Ligue 1 où le nombre est porté à 7. 7 remplaçants sont aussi admis sur le banc à partir des 32^{ème} de finale de la Coupe de France.